

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Transport en commun : circuits urbains n° 1, n° 2, n° 3 et n° 4

DES GRATUITÉS POUR APPRENDRE À L'AIMER!

JOLIETTE, le 12 juillet 2018 – La MRC de Joliette annonce deux promotions offrant de la gratuité pour son service de transport en commun dans le secteur urbain (Notre-Dame-des-Prairies, Joliette et Saint-Charles-Borromée). Une offre « 2 pour 1 » sur l'achat de laissez-passer et une période d'utilisation gratuite accessible à tous sont les deux promotions qui seront déployées au cours des prochaines semaines et jusqu'à la mi-septembre.

À partir du 20 juillet, les laissez-passer mensuels du mois d'août pour les circuits urbains du service de transport de la MRC de Joliette seront mis en vente. Lors de l'achat dudit laissez-passer, les acheteurs se verront remettre gratuitement le laissez-passer pour le mois de septembre. Ce « deux mois pour le prix d'un » s'appliquera autant pour le tarif réduit que pour le tarif régulier. On peut se procurer les laissez-passer au Terminus (942, rue Saint-Louis) ou dans les agences de vente autorisées.

Par la suite, du 15 août au 15 septembre, l'accès aux quatre circuits sera entièrement gratuit. Aucun billet ou laissez-passer ne sera nécessaire. Durant cette période, ce sera gratuit en tout temps, pour tout le monde, et ce, peu importe la destination dans le périmètre couvert, par le service.

Avec ces promotions, la MRC de Joliette souhaite faire connaître et adopter le transport en commun qu'elle offre dans le secteur urbain de son territoire. Le territoire des villes de Joliette, Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Charles-Borromée sont desservis par quatre trajets connus sous les numéros 1-jaune, 2-vert, 3-bleu et 4-rouge.

Les membres du conseil souhaitent trouver une façon intéressante et avantageuse pour l'ensemble des citoyens de faire la promotion de son service. « Avec la rentrée scolaire, les travaux routiers et les problématiques de stationnement dans le centre-ville de Joliette, nous avons pensé qu'il serait avantageux pour plusieurs personnes de remplacer leurs déplacements en voiture par le transport en commun. » explique le préfet, M. Alain Bellemare. « La chance de pouvoir essayer un service gratuitement peut amener les gens à changer leurs habitudes. Nous souhaitons qu'après cette période d'essai, plusieurs se tournent vers cette solution à plus long terme. On espère même qu'avec le temps, la congestion automobile sur les grandes artères et les problématiques de stationnement dans le secteur diminueront. » ajoute-t-il.



Le site Internet www.pensebus.com présente les horaires, les tarifs et les trajets de ces quatre circuits. On peut, entre autres, se rendre à la Maison et Jardins Antoine-Lacombe, au Cégep régional de Lanaudière à Joliette, aux Galeries Joliette, à l'amphithéâtre Fernand-Lindsay, aux bibliothèques Notre-Dame-des-Prairies et Rina-Lasnier ainsi qu'au Centre hospitalier régional de Lanaudière (hôpital de Joliette).

Le conseil songe déjà à d'autres promotions qui pourront être offertes à sa clientèle au cours des prochains mois.

- 30 -

Source: Émilie Lepage
Agente aux communications
MRC de Joliette
450 759-2237 poste 232
communication@mrcjoliette.qc.ca

